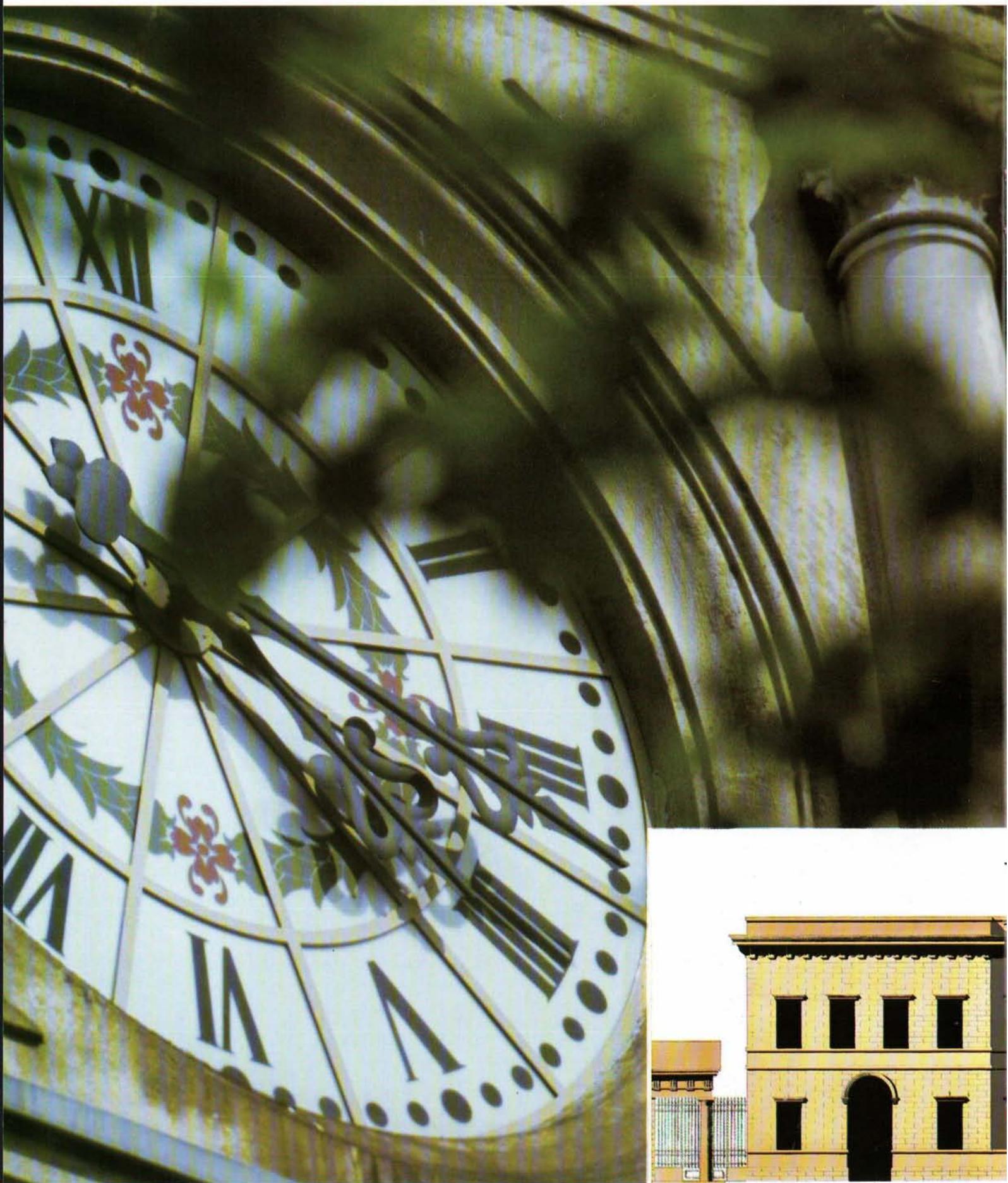


LES ARCHITECTES DE LA VILLE

DE 1817 À 1987



Nous allons commencer notre bref aperçu sur le service de l'architecte de la Ville en l'an 1817. C'est en effet le 22 décembre 1817 que Georges HENRY (né à Versailles en 1773) demande au Conseil de Régence (Conseil Communal) d'être admis au poste d'architecte de la Ville. Le 14 février 1818, il obtient sa nomination avec un traitement de 250 florins et une prime de 4% sur les travaux neufs dépassant la somme de 500 florins. Ses obligations sont fixées par règlement du 16 octobre 1818: „Article 1er: Le traitement de 250 florins accordé à l'architecte de la Ville tient lieu des honoraires qu'il aurait à prétendre pour l'inspection des travaux annuels et ordinaires aux bâtimen(t)s, fontaines, ponts, promenades, rues et pavés de la Ville. Article 2nd: Moyennant cette indemnité, il ne pourra rien prétendre ni pour la surveillance, ni pour la réception des dits ouvrages. Il demeure chargé aussi d'en dresser les devis estimatifs et cahiers de charges, sous la seule réserve qu'il est autorisé d'y comprendre ses déboursés pour papier timbré, frais de copie et journées d'ouvriers, s'il est reconnu qu'il n'a pu faire son travail sans être aidé. Article 3: S'il est accordé un crédit extraordinaire pour faire des travaux soit de réparation, soit de construction nouvelle à une propriété communale et que le crédit dépasse 500 florins, il lui sera alloué 4 pour cent du prix des travaux, non compris ses déboursés pour papier timbré seulement. Article 4: Il est en outre tenu de donner à l'autorité locale tous les renseignements dont

elle pourrait avoir besoin sous le rapport de son art, sans prétendre de ce chef aucune indemnité. Article 5: S'il y a lieu de prendre son avis pour une commission demandée par un particulier ou pour une affaire de voirie urbaine, ses visites seront taxées aubas de son rapport et il se fera payer par les parties. (Article 6. . .)”.

L'architecte fut contraint de travailler dans ses propres bureaux, vu que la Ville n'était pas à même de mettre des locaux appropriés à sa disposition. Il faut cependant admettre que l'administration communale éprouvait elle-même à ce moment-là les pires difficultés à trouver une demeure officielle. Les archives de la Ville nous renseignent que Georges HENRY présenta en 1818 un devis pour la réparation des deux ponts du Grund, qu'il travailla à la restauration de l'Eglise de la Congrégation et à la réparation des casernes Vauban, Porte-Neuve et Rahm. Il présenta également deux avant-projets pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville qui ne furent cependant pas retenus par les édiles. Georges HENRY mourut à Luxembourg, le 25 mai 1824. Jusqu'en 1829 son poste sera occupé par S. MEYER, architecte provisoire, qui sera remercié de ses services, le 26 décembre 1829, pour être remplacé par Dagobert CHAUCHET; les demandes de deux autres candidats, RITTER de Grevenmacher et KEIL n'étant pas retenues.

Dagobert CHAUCHET, originaire de Bouillon, se fixa à Luxembourg après un passage à Coblenze. Sa période est marquée surtout par son travail d'architecte responsable à la construction du nouvel Hôtel de Ville sur les plans de l'architecte liégeois Justin REMONT. L'agenda des travaux nous renseigne sur les déboires et les difficultés du malheureux architecte de la Ville dans son rôle d'intermédiaire entre une administration communale exigeante, mais tou-

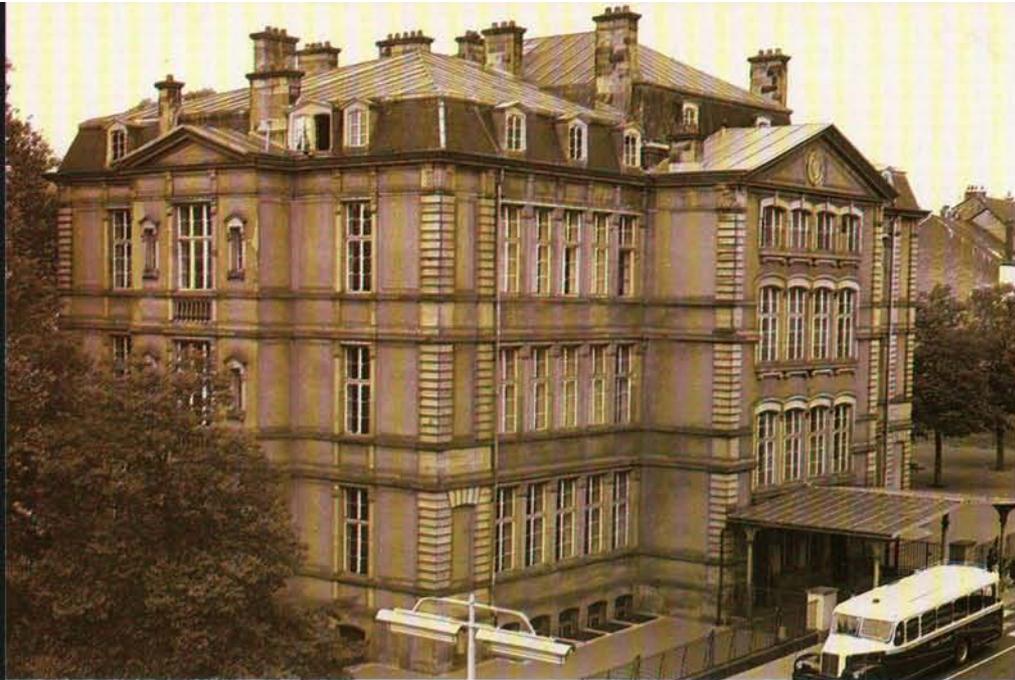
jours à court d'argent et un entrepreneur des constructions (Nicolas COMBE) qui ne sembla pas prendre tellement au sérieux son entreprise. CHAUCHET fut ainsi obligé de blâmer à plusieurs reprises cet entrepreneur très peu consciencieux: „. . . la négligence du Sieur Combé est impardonnable. . .” (lettre du 17 avril 1830 à la Commission municipale pour la construction du Nouvel Hôtel de Ville) ou „. . . Le Sieur Combé semble, depuis quelque tem(p)s, être entièrement étranger à l'entreprise de la construction de l'hôtel de ville. . .” (19 juillet 1830). A ces difficultés s'ajoutent celles qu'il éprouve avec son fils Eugène, qui quitte son poste de surveillant des travaux à l'Hôtel de Ville, pour s'enrôler dans l'armée belge au moment de la Révolution de 1830. Dagobert CHAUCHET meurt subitement à Bouillon le 22 octobre 1834. Son successeur sera Jean-François EYDT (* 1808 à Pulvermühle, † 5 juin 1884 à Luxembourg). Après des études d'architecture aux académies de Dresde et de Paris, il obtient sa nomination au poste d'architecte de la Ville, le 10 novembre 1834, avec un traitement de départ de 500 Francs qui passera progressivement à 1.300 Francs en 1861.

Le premier travail de Jean-François EYDT consista à faire terminer les travaux de construction de l'Hôtel de Ville, où la première séance du Conseil Communal eut lieu le 22 octobre 1838, les travaux n'étant définitivement terminés qu'en 1845. En 1843/44 il livra les plans pour la nouvelle église du faubourg du Pfaffental, mais son plus grand projet fut sans aucun doute la construction de la première conduite d'eau souterraine de la ville entre le puits de la Porte Neuve et les sources près de la Porte d'Eich (1866). En 1869 Jean-François EYDT démissionna de son poste d'architecte de la Ville pour se reconverter dans le privé. De sa correspondance avec l'admi-

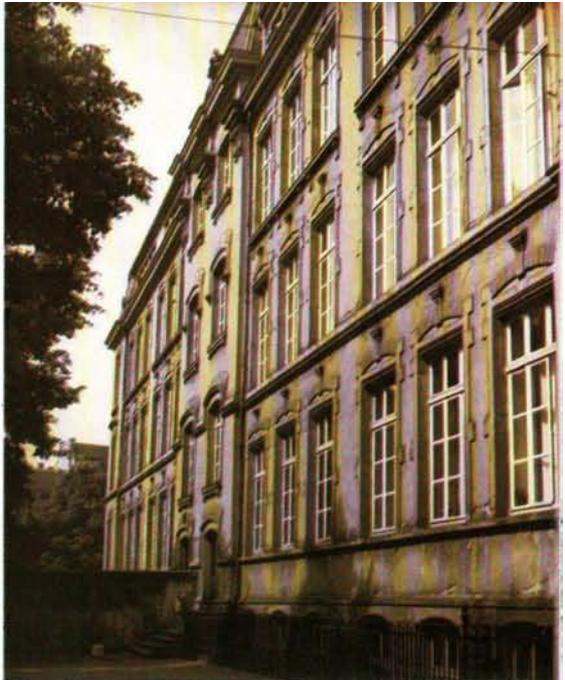
◆ Cercle municipal
Pierre et Paul Funck 1904-1909

Projet (non exécuté) d'un nouvel Hôtel de Ville
établi en 1820 par Georges Henry





Aldringen



Limpertsberg

nistration communale, il ressort qu'il fut profondément dépité par l'attitude négative de cette dernière de lui accorder les locaux et le personnel nécessaires pour remplir une tâche de plus en plus grande, surtout depuis l'ouverture de la ville en 1867. Ses travaux ultérieurs dans le domaine privé démontrent en tout cas que son enthousiasme ne s'était nullement affaibli, bien au contraire. (Convict épiscopal 1870-74, ancien établissement des Bains de la Ville 1873-75, en collaboration avec son beau-fils Pierre Funck).

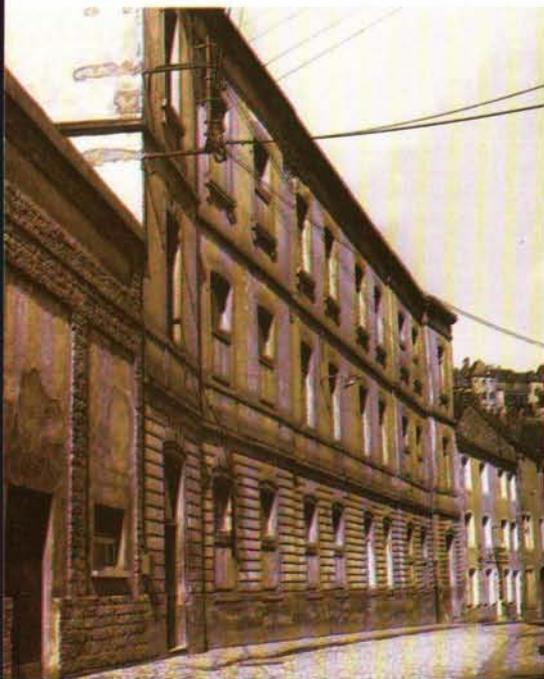
Sa succession au poste d'architecte de la Ville fut réglée par voie de concours. Un jury placé sous la présidence de P. Funck demanda aux trois candidats Alphonse-Pierre Kemp, Lallemand et Antoine Luja de présenter un projet (plan, façade et coupe au 1:100) d'un nouveau bâtiment de garde à construire sur la Place d'Armes. Lallemand qui avait assuré l'intérim après la démission d'Eydt fut remercié de ses services

avec une gratification de 350 Francs, tandis que la Municipalité décida de s'assurer les services d'Antoine LUJA à partir du 11 décembre 1869. LUJA occupera ce poste pendant 40 ans jusqu'en 1909.

Dès le début de sa carrière, Antoine LUJA est confronté aux grands changements qui s'opèrent dans une ville sortant de son carcan séculaire pour devenir une ville moderne. L'augmentation de la population nécessitant une infrastructure de plus en plus vaste, nous voyons LUJA oeuvrer dans des domaines aussi variés que la construction et l'agrandissement de bâtiments scolaires (Pfaffenthal, agrandissement en 1872; Clausen, construction en 1877; Aldringen, construction en collaboration avec Narjoux (Paris) en 1879; Wallis, construction en 1895 et agrandissement en 1899; Limpertsberg, construction en 1904 en collaboration avec A. Kemp), l'aménagement de l'ancien Couvent des Capucins en Théâtre Municipal (1869 en collaboration avec Oscar Bélanger), la construc-

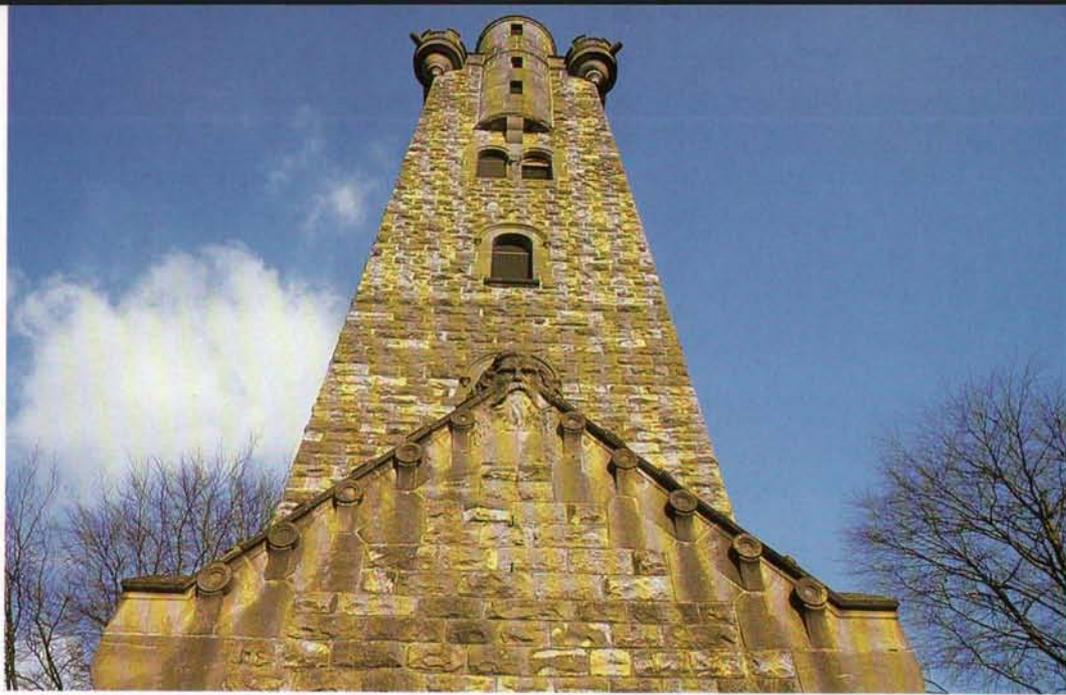
tion et l'aménagement des conduites d'eau (station d'eau du Pfaffenthal en 1876, tour d'eau du Limpertsberg en 1885, nouvelle conduite depuis Kopstal en 1900 . . .). Malgré cette augmentation de ses tâches, son service (si l'on est en droit de parler de service?) reste une entreprise individuelle, basée sur la seule personne de l'architecte. Ainsi, dans une lettre du 12 mars 1883, LUJA se plaint pour la nième fois de l'insuffisance financière, matérielle et „physique” du service de l'architecte: „La circonstance que je mets à la disposition de la ville deux locaux du rez-de-chaussée de ma maison a provoqué la triste situation de ne pas trouver de locataire pour les deux pièces restantes de ce quartier et de subir ainsi une perte de 500 francs par an”. Par règlements des 27 mai et 20 juin 1885, la Municipalité „réorganise” le service de l'architecte et permet à celui-ci pour la première fois de son histoire, de s'installer „dans la salle de l'étage de l'hôtel de ville situé au coin sud-ouest”.

Grund



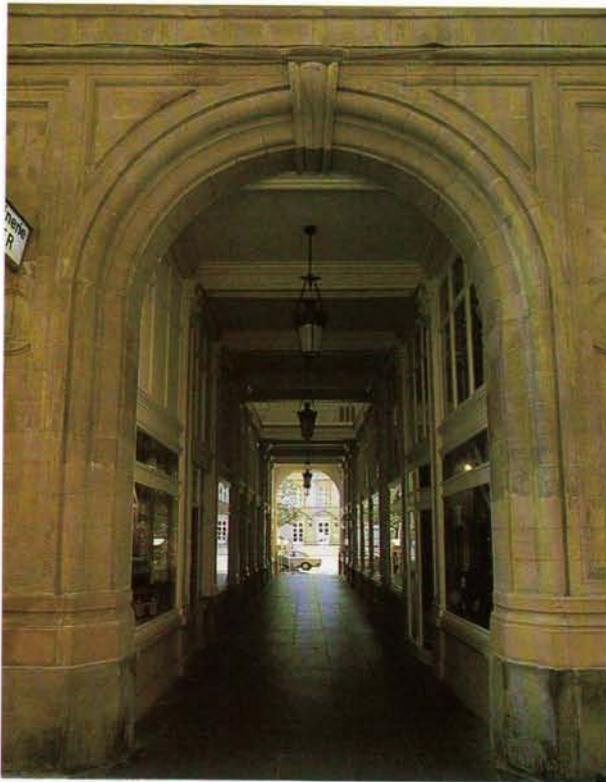
Belair



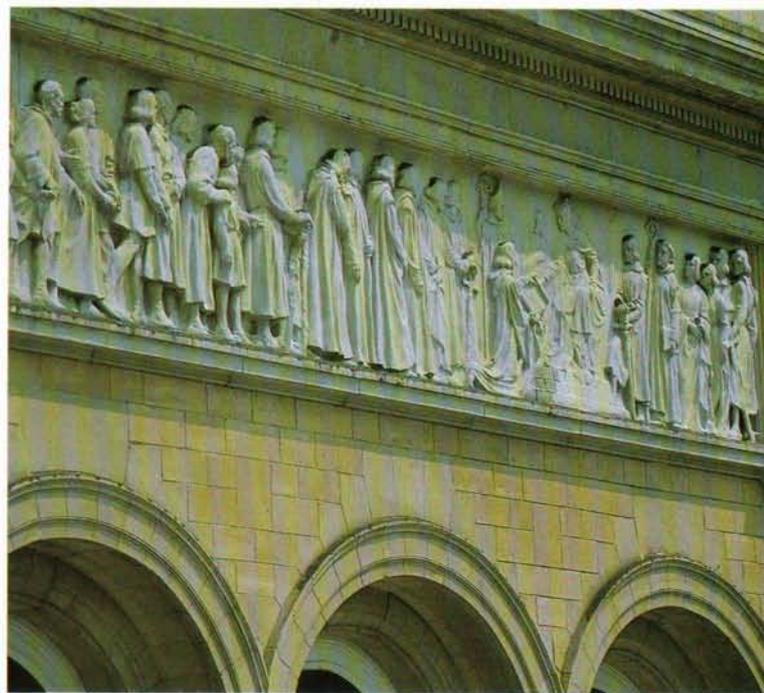


Château d'eau, Limpertsberg

Grand passage



Cercle municipal



Dépôt de tramways, Limpertsberg





Antoine Luja

En même temps un crédit de 800 francs est libéré pour l'achat de mobilier approprié. La question des traitements de l'architecte est également reconsidérée. Il obtiendra à partir de 1885 un traitement fixe, pouvant varier de 4.500 à 5.500 francs (selon les états de service) remplaçant l'ancienne réglementation dont on peut voir l'absurdité, si l'on considère que les honoraires de l'architecte dépassent très souvent son traitement du double ou même du triple.

Ainsi, en 1875, il touche 5.216,18 francs d'honoraires pour un traitement de 1.600 francs et en 1883, 4.860,23 francs d'honoraires et un traitement de 1.700 francs.

Le problème du personnel reste cependant sans solution, si ce n'est que le Conseil Municipal permet le 12 août 1887 à Luja d'engager à ses propres frais le sieur Jean Feltgen de Steinsel comme assistant volontaire.

Ces quelques exemples semblent confirmer les propos de Jérôme Anders dans sa caractérisation des services de la Ville de Luxembourg du début du siècle: „... L'activité économique de la commune se trouvait encore dans un état tout à fait rudimentaire. L'administration ne possédait pas de services industriels proprement dits." Ainsi l'architecte avait une pléthore d'attributions et de compétences:

- organisation de fêtes publiques
- service de l'incendie
- latrines et vespasiennes de la ville
- corbillards
- cave à glace
- édifices communaux (construction, entretien extérieur et intérieur, mobilier, éclairage)
- organisation pratique des élections
- horloges
- service des cimetières
- conduite d'eau
- voirie
- éclairage public
- promenades
- cours d'eau et fontaines
- canalisation
- Schobermesse, foires et marchés
- monuments

Nous lisons à ce propos au rapport administratif pour l'exercice 1892: „Das Büropersonal des Bauamtes beschränkt sich auf die Person des Stadtarchitekten. Die bedeutende Ausdehnung resp. Vermehrung der diesem Beamten zugetheilten Dienstzweige bedingt eine allseitige, örtliche Aufmerksamkeit und eine Unmasse von schriftlichen Arbeiten, beste-

hend hauptsächlich aus Berichterstattungen, Anfertigung von Projecten, Abschriften derselben und dergleichen wovon der Uneingeweihte sich kaum eine Vorstellung zu machen imstande ist."

Antoine LUJA, faisant valoir ses droits à la retraite, est remplacé le 1^{er} août 1909 par Nicolas PETIT, qui occupera ce poste jusqu'à son évincement (pour cause de „Nichtverwendbarkeit") par les Allemands en 1941. Petit nous a laissé un rapport d'activité détaillé avec son „Hochbauamt der Stadt Luxemburg von 1909-1941."

C'est à cette époque que, du point de vue administratif, le service de l'architecte est allégué par la création du service de l'ingénieur (séparation du „Hoch-" et du „Tiefbauamt"). La Ville commence aussi à prendre sous sa régie les services industriels (distribution des eaux, de l'électricité, du gaz, service des tramways...).

L'évolution démographique et administrative de la Ville ne manque pas d'influencer les travaux de Nicolas PETIT. L'urbanisation des quartiers du Limpertsberg et du Plateau Bourbon, l'incorporation des communes de Hollerich, d'Eich, de Rollingergrund et de Hamm dans la commune de Luxembourg allaient considérablement augmenter les tâches de l'architecte de la Ville.

Ainsi on lui doit la construction des églises paroissiales du Limpertsberg (1910-1913) et du Sacré-Coeur (1930-1932), la construction de bâtiments scolaires, notamment le Lycée de Jeunes Filles Robert Schuman (1922-1926), les écoles primaires de Belair (1933-1935) et de Hollerich - rue Antoine Meyer - (1937-1939), l'aménagement du cimetière Notre-Dame (1914-1916), du dépôt des tramways municipaux au Limpertsberg (1932-1933), les châteaux d'eau à Cessange et sur la route d'Arlon (1935)

et les halls d'expositions au Limpertsberg (1934-1935).

L'arrivée des Allemands en 1940 change radicalement les données du problème. Avec leur sens inné de l'organisation, ils introduisent le 1^{er} décembre 1940 la „deutsche Gemeindeordnung", suivie par le „Verwaltungsgliederungsplan", le „Geschäftsverteilungsplan" et la „Geschäftsordnung der Stadt".

On fait venir un certain Dr.-Ing. Hubert RITTER de Leipzig pour diriger le „Dienstkreis C" qui regroupe de nouveau le „Hoch-" et le „Tiefbauamt". Ritter présente le 6 novembre 1943 son „Generalbebauungsplan von Luxemburg" au Gauleiter Simon qu'il n'aura heureusement pas le temps de réaliser.

A la Libération, Nicolas PETIT sera réintégré, mais prendra définitivement sa retraite le 25 avril 1945.

Eugène SCHMIT prend sa succession et pendant cette période de l'après-guerre la politique de construction de la Ville va quelque peu évoluer. On fera de plus en plus appel à des architectes privés qui travailleront en étroite collaboration avec le service de l'architecte. Durant cette époque seront réalisées des écoles à Bonnevoie, rue Gellé, et à Cessange, des églises à Bonnevoie, Belair et Mühlenbach, une piscine à Bonnevoie et la halle des sports du Stade Municipal.

Le moment fort de l'ère Schmit fut bien évidemment la construction du Théâtre Municipal au Rond-Point Schuman en 1963/64.

Eugène SCHMIT prit sa retraite le 15 décembre 1969 avec le titre d'architecte-directeur. Joseph KONS lui succéda et dirigea le service jusqu'à sa disparition prématurée en 1979, avec, à son actif, l'église du Cents et le Centre Emile Hamilius où le service de l'architecte allait également s'installer, après avoir longtemps occupé une partie du Cercle Municipal.

Depuis 1979, c'est Jean HORGER qui occupe le poste d'architecte-directeur de la Ville. On lui doit, entre autres, la restauration réussie du Théâtre des Capucins.

Jemp Kunnert

Sources:
Archives de la Ville de Luxembourg
N. Petit: „Das Hochbauamt der Stadt Luxemburg"
J. Anders: „Les activités économiques de la Ville de Luxembourg"
Service de l'Architecte. Informations de M. Jean Horger